

# BATZ-SUR-MER

## ET ses VILLAGES

KERVALET • TRÉGATÉ • KERMOISAN • ROFFIAT

MAG N°54  
HIVER 2025



**P9** LES TRAVAUX ET  
CHANTIERS EN COURS

**P14** INFO PRATIQUE :  
LES AUTORISATIONS D'URBANISME

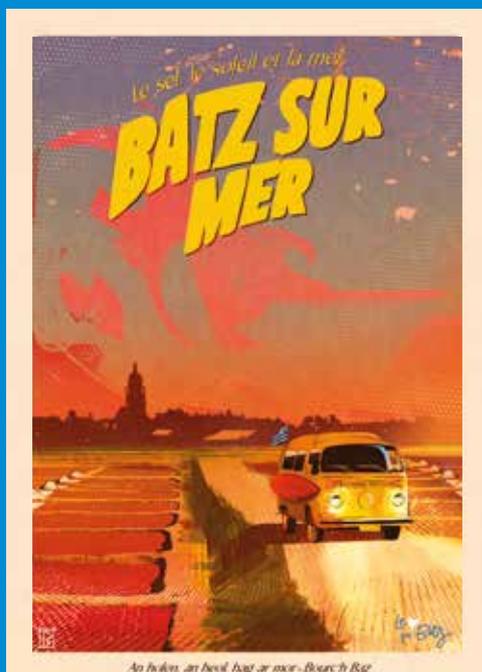
**P17** L'ACTU DES PROS



*An holen, an heol, hag ar mor - Bourc'h Baz*

# SOMMAIRE

MAG N°54  
HIVER 2025



<b>II ÉDITO DU MAIRE</b> .....	page 3
<b>II À LA UNE</b> .....	page 4
<ul style="list-style-type: none"><li>• La commune renouvelle son homologation en tant que Petite Cité de Caractère</li><li>• Des aides financières pour l'amélioration du bâti</li></ul>	
<b>II L'INFO MUNICIPALE</b> .....	page 6
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'actu du tourisme</li><li>• La communication batzienne une nouvelle fois distinguée</li><li>• Recensement Insee</li><li>• Un Batzien champion du monde</li><li>• Quoi de neuf à la médiathèque ?</li><li>• Campagne #MonMégotOùIlFaut</li></ul>	
<b>II DOSSIER : travaux et chantiers en cours</b> .....	page 9
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bâti public / Patrimoine / Espaces publics / Voirie</li></ul>	
<b>II SANTÉ - SOCIAL</b> .....	page 13
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Centre Municipal de Santé fête ses trois ans</li><li>• Démarrage des travaux pour les logements sociaux de Poulan</li></ul>	
<b>II L'INFO PRATIQUE</b> .....	page 14
<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ? Voici ce que vous devez savoir.</li></ul>	
<b>II EN BREF</b> .....	page 16
<ul style="list-style-type: none"><li>• La commune s'engage en faveur de l'arbre</li><li>• Lancement de la quatrième édition du passeport du civisme</li><li>• Une qualité des eaux de baignade jugée « excellente » par l'Agence Régionale de Santé</li><li>• Une nouvelle opération d'arrachage du baccharis</li><li>• Recensement obligatoire à 16 ans</li></ul>	
<b>II L'ACTU DES PROS</b> .....	page 17
<b>II TRIBUNES</b> .....	page 18
<b>II MAIRIE &amp; ÉTAT CIVIL</b> .....	page 19

Magazine d'informations municipales #54 Hiver 2025 ♦ Directrice de la publication : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire Mairie de Batz-sur-Mer / 34, rue Jean XXIII / 44740 Batz-sur-Mer ♦ Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON, directeur de la communication et de la promotion du territoire ♦ Textes et crédits photographiques : ville de Batz-sur-Mer, sauf mentions contraires ♦ Diffusion : 4 200 exemplaires ♦ Création : Stéphanie CANDELIER Impression (sur papier issu de forêts durablement gérées) : La Contemporaine ♦ Ne pas jeter sur la voie publique Dépôt légal : hiver 2025 ♦ Illustration de couverture : Pierre Selinghe / [www.instagram.com/selinghe\\_pierre](http://www.instagram.com/selinghe_pierre)

## VOS SERVICES MUNICIPAUX

### HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.92.25,  
[mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)  
[www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h  
et de 13h45 à 17h et le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi  
de chaque mois de 9h à 12h.

### URBANISME

28, rue Vaucourt-Singer,  
[mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)  
Urbanisme : Tél. 02.40.23.56.01  
Services Techniques : Tél. 02.40.23.56.00

### CCAS (accueil sur RDV)

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.77.40,  
[ccas@mairie-batzsurmer.fr](mailto:ccas@mairie-batzsurmer.fr)

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

11, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.89.51,  
[mediatheque@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mediatheque@mairie-batzsurmer.fr)  
[mediatheque.batzsurmer.fr](http://mediatheque.batzsurmer.fr)

### OFFICE DE TOURISME MUNICIPAL

25, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.92.36,  
[office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr](mailto:office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr)  
[www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

### ENFANCE-JEUNESSE

Portail Familles :  
<https://batzsurmer.portail-familles.app/>  
Groupe scolaire Alain Boutlé :  
4, rue Alain Boutlé, Tél. 06.33.51.49.38  
Restaurant Scolaire :  
rue Alain Boutlé, Tél. 02.40.23.90.29  
École privée Sainte-Marie et Saint-Pierre :  
2, rue de Trémondais, Tél. 02.40.23.92.16  
Espace Jeunes « La Hurllette » :  
impasse la Hurllette, Tél. 06.73.04.15.55,  
[jeunesse@mairie-batzsurmer.fr](mailto:jeunesse@mairie-batzsurmer.fr)  
Centre d'Accueil et de Loisirs :  
rue Vaucourt-Singer, Tél. 06.99.52.14.85,  
[centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr](mailto:centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr)  
Accueil périscolaire :  
rue Alain Boutlé, Tél. 06.07.98.28.50,  
ouvert de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30

### CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

1, place de la Gare (siège social en mairie),  
Tél. 02.40.23.77.12,  
[cms@mairie-batzsurmer.fr](mailto:cms@mairie-batzsurmer.fr)  
- Horaires d'accueil téléphonique et physique :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h.  
- Horaires de consultations :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et  
de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 13h.

### POLICE MUNICIPALE

28, rue Vaucourt-Singer, Tél. 02.40.23.91.99,  
[policemunicipale@mairie-batzsurmer.fr](mailto:policemunicipale@mairie-batzsurmer.fr)

### CAP ATLANTIQUE LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO (déchets, eau, assainissement...)

[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

Le ♥ qui Batz



# ÉDITO



Chères Batziennes, chers Batziens,

L'année 2024 s'achève. Sans en faire le bilan détaillé, chacun s'accordera à dire qu'elle aura été une année morose pour le tourisme du fait principalement de la météo. Souvenons-nous aussi que 2022 et 2023 ont été des années record ! En 2024, nos paludiers ont quant à eux particulièrement souffert, et je leur renouvelle une nouvelle fois tout mon soutien ! Espérons que les conditions météorologiques à venir pour cette année 2025 seront meilleures !

Réhabilitation du groupe scolaire, rénovation et agrandissement de la salle des sports, réhabilitation du bâtiment administratif rue Vaucourt-Singer, création du parc Fréour, travaux de rénovation énergétique des logements sociaux de Poulan menés par Silène, démarrage de l'enfouissement des réseaux aériens à Trégat et Roffiat... De **nombreux chantiers et travaux vont s'achever ou vont débuter en 2025**, certains sont détaillés dans le dossier de ce magazine.

Je tiens à souligner que tous ces projets ont été et sont mis en œuvre **sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux et sans augmentation de l'endettement communal par rapport à 2020**. Notre endettement est d'ailleurs très en dessous de la moyenne nationale des communes de notre strate.

► Cette réussite, que nous partageons avec toutes les Batziennes et tous les Batziens, est le fruit de notre engagement à mettre en œuvre notre programme de campagne et le fruit d'une gestion rigoureuse et saine des deniers publics.

Le **Centre Municipal de Santé** vient de fêter ses trois ans. C'est une totale réussite également, et je suis fier d'avoir initié, mis en œuvre et porté ce projet qui rend un service quotidien et indispensable aux Batziens et qui s'autofinance ! Nous vous l'avions promis, nous l'avons fait !

L'**homologation en tant que Petite Cité de Caractère** de notre belle commune a été renouvelée en 2024. Cette distinction a toujours été, et est de plus en plus, exigeante. De nouveaux critères ont été évalués par le jury, dans l'objectif d'améliorer encore et toujours le cadre de vie pour les habitants et les visiteurs de passage. Cette distinction ouvre également des aides financières aux particuliers pour la rénovation extérieure de leur habitation en secteur protégé : tout est détaillé dans ce magazine.

Le **recensement officiel** se déroulera dans notre commune du 16 janvier au 15 février. C'est une opération importante, car elle conditionne en partie les dotations financières versées par l'Etat. Je vous remercie donc de réserver un bon accueil aux agents recenseurs et de procéder aux opérations de recensement qui se font aujourd'hui en ligne, sauf pour les personnes éloignées du numérique. Faut-il le rappeler, se faire recenser est un geste civique et... obligatoire ! Bien entendu, les informations restent confidentielles et seul l'INSEE y a accès.

Après « **Batz-sur-Merveilles** » en 2024, le fil rouge 2025 sera « **Parcs, Jardins et Paysages** ». De nombreux événements seront organisés autour de cette thématique, qui résonne bien entendu avec le projet du parc Fréour et la charte de l'arbre que nous avons récemment lancée, et qui a été distribuée avec ce magazine.

**À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse, ainsi qu'à tous vos proches, mes meilleurs vœux, et je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !**

**Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 4 janvier 2025 à 11h dans la salle des Fêtes.**

Marie-Catherine LEHUÉDÉ  
Maire de Batz-sur-Mer,  
3<sup>ème</sup> vice-présidente de Cap Atlantique en charge de la Culture,  
de l'enseignement musical et  
des équipements culturels d'intérêt communautaire



©Damien Cabiron Architecte

## LA COMMUNE RENOUVELLE SON HOMOLOGATION EN TANT QUE PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

Sous l'impulsion de Danielle RIVAL, Batz-sur-Mer est devenue Petite Cité de Caractère en 2014. Depuis, la municipalité a continué ses efforts pour améliorer encore et toujours la qualité du cadre de vie du bourg-de-Batz et ses quatre villages.

Les critères pour être reconnue Petite Cité de Caractère sont nombreux et exigeants. En mai 2024, la commission officielle d'homologation a ainsi étudié les réalisations et l'engagement de la commune dans de nombreux domaines : protections architecturales, valorisation et préservation du patrimoine, amélioration de la qualité du bâti et des espaces publics, programmation culturelle et événementielle, qualité de l'accueil touristique, effacement

des réseaux aériens, préservation de l'environnement, dynamisme du tissu commerçant, qualité des aménagements paysagers, valorisation du patrimoine culturel immatériel, participation à la vie du réseau... entre beaucoup d'autres thématiques. À l'issue de sa visite et de l'étude du dossier, la commission a renouvelé l'homologation de Batz-sur-Mer pour cinq années, ce qui témoigne d'une reconnaissance des actions et réalisations engagées au cours des dernières années, et constitue un atout majeur pour l'image et la vitalité économique de notre territoire.

La Loire-Atlantique compte deux autres Petites Cité de Caractère : Le Croisic (homologuée) et Piriac-sur-Mer (homologable).

### Les pistes d'amélioration relevées par le jury

Comme à chaque contrôle, la commission d'homologation a émis un certain nombre de pistes d'amélioration.

- Mieux communiquer sur le sentier de Grande Randonnée 34 (sentier des douaniers)
- Renforcer les liens avec les autres Petites Cités de Caractère de Loire-Atlantique et la participation au réseau des Petites Cités de Caractère

- Améliorer les circulations pour les vélos
- Travailler sur l'omniprésence de la voiture en centre-bourg
- Créer une ligne budgétaire spécifique pour aider à la préservation des salorges privées
- Patrimoine culturel immatériel : travailler sur la thématique « qui est l'habitant de Batz-sur-Mer ? »



# DES AIDES FINANCIÈRES POUR L'AMÉLIORATION DU BÂTI

## L'aide régionale Centres Anciens Protégés (à partir du second semestre 2025)



Cette aide financière peut être accordée par la Région Pays de la Loire pour des travaux de restauration des façades (visibles ou non), des toitures et des murs de clôture des immeubles situés à l'intérieur du périmètre « Site Patrimonial Remarquable » (SPR), à l'exclusion des travaux de simple entretien.

Le montant de l'aide s'élève à 20 % du montant des travaux. La dépense subventionnable est plafonnée à 50 000 € par propriétaire, ou copropriétaire dans le cas d'une copropriété d'un même immeuble, et ne peut être inférieure à 7 500 €.

### Plancher de la subvention :

1 500 € par propriétaire ou copropriétaire

### Plafond de la subvention :

10 000 € par propriétaire ou copropriétaire

L'aide régionale est abondée par la commune à hauteur de 5% dans les mêmes limites.

La durée de ce dispositif est limitée à deux ans. **Il sera mis en œuvre à compter du second semestre 2025.**

Attention, les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt du dossier de demande !

## L'aide municipale au ravalement en secteur patrimonial

### Les travaux concernés :

- Ravalement des façades, maçonnerie, enduits, peinture
- Remplacement des huisseries et ouvertures PVC par du bois
- Rénovation des façades commerciales

Cette aide ne concerne que le bâti situé dans le périmètre « Site Patrimonial Remarquable » (SPR).

Une seule aide sera attribuée par propriété, par type de travaux, sur une période de trois ans, dans la limite des crédits disponibles. Les demandes sont instruites dans l'ordre de dépôt.

Seuls les travaux ayant fait l'objet d'une autorisation sont éligibles. Ils doivent par ailleurs être réalisés par une entreprise.

### Montant de l'aide municipale :

Nature des travaux	Montant TTC plafonné des travaux	% pris en compte	Montant maximum de l'aide
Ravalement peinture de façade	2 540,00 €	30%	762,00 €
Maçonnerie : enduits	7 666,70 €	30%	2 300,00 €
Menuiseries	1 500,00 €	30%	450,00 €
Réhabilitation de façade	7 666,70 €	30%	2 300,00 €
Rénovation de façade commerciale	7 666,70 €	30%	2 300,00 €

## Les aides via la Fondation du Patrimoine



L'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine permet aux propriétaires privés d'obtenir le label « Fondation du Patrimoine » pour des travaux de restauration extérieure d'un site bâti, ou même de parcs et jardins. Si le projet est retenu par la Fondation, les propriétaires privés peuvent bénéficier d'une aide financière de 2 à 20% du montant des travaux et d'un avantage fiscal (50 à 100% du montant des travaux déduits du revenu global imposable ou de revenus fonciers).

Informations sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Ces aides sont cumulatives.

Plus d'informations sur ces aides auprès du service Urbanisme

(28, rue Vaucourt Singer ou 02.40.23.56.01.).



© Axel Coquemont www.monsieurcoq.com

## L'ACTU DU TOURISME

© Axel Coquemont www.monieurcoq.com



### Taxe de séjour : les tarifs 2025

Après une étude comparative des tarifs applicables dans les communes de la presqu'île, le Conseil municipal a modifié certains tarifs pour la taxe de séjour 2025. Ceux-ci permettent de se rapprocher de la moyenne des tarifs applicables sur la presqu'île, d'inciter les propriétaires d'hébergements non classés à s'inscrire dans une procédure de classement afin de progresser en qualité d'accueil et de faire évoluer le produit de la taxe de séjour afin de répondre aux enjeux d'avenir du tourisme, secteur économique important du territoire.

■ Les tarifs 2025 sont consultables sur cette page : [www.ot-batzsurmer.fr/hebergeur-taxe-sejour.html](http://www.ot-batzsurmer.fr/hebergeur-taxe-sejour.html)

■ La taxe additionnelle départementale fixée à 10% s'ajoute à la taxe de séjour.

En 2023, 188 126,06 € ont été perçus en taxe de séjour. Au 15 novembre 2024, 143 415,35 € avaient été collectés.

### Nouveau : une aide financière pour le premier classement des meublés de tourisme

Avec pour objectifs de répondre à une demande de plus en plus forte de la part des visiteurs et des vacanciers qui privilégient les établissements classés, d'améliorer la lisibilité pour les visiteurs et les vacanciers sur la diversité de l'offre d'hébergements touristiques et d'améliorer la qualité globale des hébergements proposés sur le territoire communal, la commune propose une aide financière municipale pour le premier classement des meublés de tourisme.

Vous êtes propriétaire d'un hébergement non-classé sur le territoire communal et vous souhaitez bénéficier de cette aide ? RV sur [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

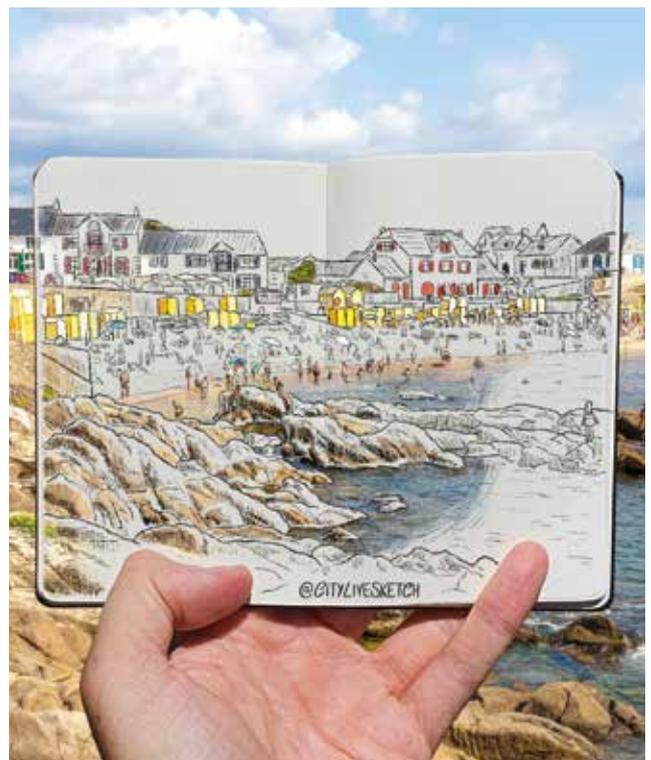
La commune compte environ 400 meublés de tourisme, dont seulement 69 sont classés.

## LA COMMUNICATION BATZIENNE... UNE NOUVELLE FOIS DISTINGUÉE !

Après deux hastags d'or en 2021, un hashtag de bronze en 2022 et un autre en 2023, la commune a de nouveau été distinguée par l'Observatoire de la communication publique numérique, le réseau national des communicants publics.

La campagne de communication, dévoilée en avant-saison et confiée à l'artiste Pietro Cataudella ([www.instagram.com/citylivesketch](http://www.instagram.com/citylivesketch)), est montée sur la seconde place du podium, juste derrière le département du Maine-et-Loire, à égalité avec Bordeaux Métropole, et devant de grandes collectivités (Marseillan, Nevers, Épinay-sur-Seine et le département du Calvados).

L'Observatoire est un laboratoire d'intelligence collective fondé en 2016 qui récompense chaque année les actions de communication numériques inspirantes, inventives, décalées et réussies. La participation à ce concours est entièrement gratuite pour les collectivités.



© Pietro Cataudella / Citylivesketch / www.instagram.com/citylivesketch

## Le recensement de la population, c'est utile pour les communes !

Le budget de votre commune dépend du nombre de ses habitants et de sa composition.

## RECENSEMENT INSEE

Le recensement général de la population de Batz-sur-Mer se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. En effet, dans les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute leur population est mise en œuvre une fois tous les cinq ans.

### Comment se déroulera le recensement ?

La campagne de recensement 2025 sera effectuée par neuf agents recenseurs. Recrutés par la commune, ils sont reconnaissables grâce à leur carte tricolore signée par le Maire avec leur photo et leur nom. Le plan de découpage de la commune est défini en neuf districts. En 2019, 4 099 logements avaient été identifiés.

### Les particuliers disposeront de deux moyens pour répondre

L'agent recenseur vous fournira une notice d'information sur laquelle figurent vos identifiants personnels de connexion au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), soit dans votre boîte-aux-lettres, soit en mains propres. Il vous faudra simplement suivre les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser en ligne. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Pour les personnes ne pouvant pas répondre par internet, les agents recenseurs leur remettront les questionnaires en version papier, avec une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

### Qui aura accès à mes informations personnelles ?

**Important**, le respect de la confidentialité des données par tous les acteurs de la collecte est prescrit par la loi !

Aussi, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Vos informations personnelles sont donc protégées et le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les noms et adresses des habitants sont néanmoins nécessaires pour être certain qu'ils ne sont pas comptabilisés plusieurs fois, mais ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

### À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent donc une aide essentielle pour définir les programmes d'équipements et le dimensionnement des services publics. Le recensement permet :

- De connaître la population française de chaque commune,
- À la commune de percevoir des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- D'identifier les besoins en termes d'équipement publics,
- De prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

■ Infos sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## UN BATZIEN CHAMPION DU MONDE



Toutes nos félicitations à Bernard Loïs, qui a remporté le titre de champion du monde sur le 3 000 mètres dans la catégorie Masters (+ de 30 ans), lors des championnats mondiaux de nage avec palmes en eau libre organisés en septembre à Carry-le-Rouet. Il a également remporté la médaille d'argent sur la distance du 1 000 mètres et une autre médaille d'argent sur le relais 1 000 mètres mixte, avec un Croisicais, Ange Le Gallic, et deux autres nageuses.

Organisée par la Confédération mondiale des activités subaquatiques, cette compétition reconnue de haut niveau par le Comité International Olympique ainsi que par le ministère des Sports a rassemblé 22 pays et 343 palmeurs.



#MonMégotOùlFaut, une initiative soutenue par batz.mer



## QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?

### Une nouvelle appli « Ma Bibli »

Cette application vous permet d'avoir accès à votre compte lecteur à tout moment sur votre smartphone : réception des messages, consultation de l'historique de vos prêts et du catalogue, partage de vos coups de cœur, des notes et avis sur les documents... la médiathèque de Batz-sur-Mer sur votre smartphone !

### Mode d'emploi :

- 1 Téléchargez l'application sur votre téléphone
- 2 Choisissez la médiathèque de Batz-sur-Mer parmi la liste
- 3 Indiquez votre numéro de carte de lecteur
- 4 Saisissez votre mot de passe (pour la première connexion, le mot de passe est votre date de naissance au format JJMMAAAA).



### Création d'un fonds parentalité

À la demande de nombreux lecteurs, les bibliothécaires ont créé et enrichi un fonds parentalité. Celui-ci a vocation à accompagner les parents en recherche de conseils sur l'éducation, le bien-être et le développement de l'enfant. Il aborde des thématiques comme les différentes pédagogies, les composantes familiales, le rôle des parents, la maternité, la psychologie des enfants...



Extension Vaucourt-Singer

1



Complexe sportif

2



Groupe scolaire

Le projet prévoit aussi une désartificialisation partielle des sols et la plantations d'arbres

3

## TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS BÂTI PUBLIC

La plupart des bâtiments publics municipaux ont été construits entre 1960 et 1990. S'ils ont été correctement entretenus, ils n'ont pour autant pas ou peu bénéficié de travaux de rénovation d'importance. Poids des âges, nouvelles normes, enjeux énergétiques..., il était temps d'agir !

### Police Municipale / Urbanisme (28, rue Vaucourt-Singer) ①

Situé derrière la médiathèque, ce bâtiment a eu plusieurs usages au fil des années. Grâce aux travaux d'extension (+ 90 m<sup>2</sup> de surface) et de rénovation de l'existant, les usagers bénéficient désormais d'un espace d'accueil de qualité des services Police Municipale et Urbanisme.

À l'étage, un appartement peut héberger des travailleurs saisonniers, et notamment les renforts de gendarmerie durant l'été.

### Le complexe sportif (rue du Croisic) ②

Entièrement rénové et agrandi (1 367 m<sup>2</sup> de surface totale), ce nouvel équipement accueillera au printemps 2025

l'ensemble des activités associatives sportives batziennes, au sein de trois espaces : une salle omnisports, une salle pour les sports de contact, la gymnastique et les nouvelles pratiques douces, et une salle avec un mur-bloc d'escalade.

Un mur solaire permettra d'apporter un confort thermique dans la salle et des panneaux photovoltaïques réduiront la facture d'électricité communale.

### Le groupe scolaire (rue Alain Boutle) ③

Isolation thermique des façades, remplacement de certaines huisseries, nouvelle chaudière aérothermique, nouvel éclairage LED, suppression des ponts thermiques, suppression du modulaire situé dans la cour, mise aux normes PMR, création de halls de desserte interne entre les bâtiments et réhabilitation des sanitaires...

La commune a engagé d'importants travaux pour son groupe scolaire.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre des obligations générées par la loi ELAN et le « décret tertiaire ».

### LES INFOS EN +

- Depuis 2020, d'autres bâtiments publics ont été rénovés ou réorganisés, à l'exemple de la halte ferroviaire dont les espaces intérieurs ont été repensés afin d'accueillir le Centre Municipal de Santé, du rez-de-chaussée du bâtiment principal de Kerbouchard, qui accueille les associations solidaires, et des vestiaires du complexe sportif.

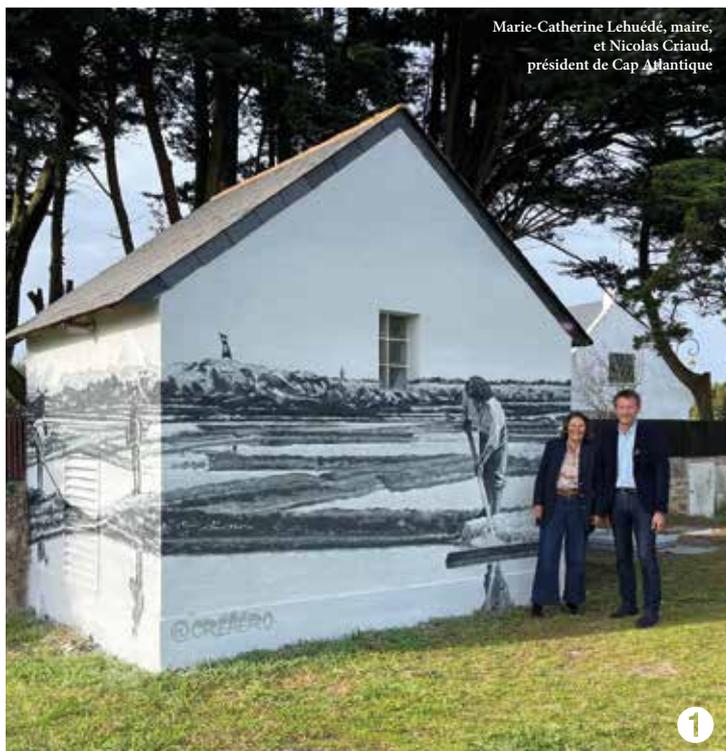
- Ces travaux ont bénéficié de différentes subventions :



- État et Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo pour le pôle urbanisme et police municipale (273 773 € au total).

- État et Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo pour le complexe sportif (350 276 € au total) et 400 000 € supplémentaires par l'Agglomération au titre du Fonds de concours MES - équipements structurants.

- État et Région Pays de la Loire pour le groupe scolaire (650 000 € au total).



Marie-Catherine Lehuédé, maire, et Nicolas Criaud, président de Cap Atlantique

1



Croix de Kervalet

2



Calvaire de Roffiat

3



Don Sacco

4



5



Don Grossard

6

## PATRIMOINE

Notre Petite Cité de Caractère a la chance d'avoir un patrimoine historique important, fruit de notre longue histoire et de nos racines bretonnes. Au fil des siècles, nos prédécesseurs ont su préserver ce patrimoine exceptionnel, afin de nous le léguer aujourd'hui. À notre tour, nous nous devons de poursuivre cette mission !

### Réalisation d'une fresque artistique à Kervalet ①

À l'initiative de la commune, et en collaboration avec Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo, propriétaire du bâti, le street-artiste Rennais Mathieu Royal, dit « AERO », a réalisé une fresque artistique sur un poste de relèvement des eaux situé à l'entrée du village de Kervalet. Le visuel reproduit très fidèlement la photographie d'une carte postale ancienne de paludiers au travail dans les marais salants fournie par Bernadette Rivalant, présidente du Cercle Celtique des Paludiers.

La commune envisage de faire réaliser d'autres fresques sur d'autres bâtiments techniques dans les prochaines années avec deux objectifs : embellir notre cadre de vie et constituer au fil des années un parcours artistique permanent en plein air.

### Réparation de la croix de la chapelle de Kervalet et du calvaire de Roffiat ② ③

Accidentellement brisée à la fin de l'année 2023, la croix érigée sur un socle devant la chapelle de Kervalet a été réparée et solidifiée, puis remise en place au printemps 2024. Dans le village de Roffiat, le calvaire a quant à lui retrouvé son éponge et son coq !

Selon certains écrits, la croix de Kervalet daterait du XIII<sup>ème</sup> siècle. Pour Laurent DELPIRE, conservateur des antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique, elle date plus probablement du XVI<sup>ème</sup> siècle, voire du XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle a été érigée à son emplacement actuel en 1923.

### La commune reçoit en don trois œuvres de Jean Fréour ④ ⑤ ⑥

Ces derniers mois, la commune a accepté en don trois œuvres de Jean Fréour, que des particuliers ont souhaité faire à la commune. Marie-Thérèse Sacco a ainsi légué à la commune une main moulée en ébène de Macassar et un moule en plâtre d'une statue tahitienne. Les enfants de Jean-Louis Grossard ont, quant à eux, souhaité faire don à la commune d'un tableau représentant un paysage forestier signé du sculpteur.

Ces œuvres sont aujourd'hui conservées à l'Hôtel de ville, elles pourront rejoindre la propriété Fréour lorsque celle-ci sera ouverte au public.

## LES INFOS EN +

Une statue de Saint-Jean a récemment été installée dans la chapelle de Kervalet dédiée aux quatre évangélistes, la statue d'origine ayant été volée en 1960. Cette statue en

bois polychrome datée du XVII<sup>ème</sup> siècle a été acquise par des habitants de Kervalet auprès d'un antiquaire spécialisé, après un appel aux dons initié par eux.



## ESPACES PUBLICS

Après « Batz-sur-Merveilles » en 2024, le fil rouge de l'année 2025 sera « Parcs, Jardins et Paysages ». Différents événements seront organisés autour de cette thématique et trois chantiers seront réalisés : celui du parc Fréour, ainsi que deux programmes de renaturation des espaces publics.

### Début des travaux pour le parc Fréour ①

Après une première phase de désamiantage du cloître, les travaux du parc ont débuté cet automne. Pour rappel, différentes protections architecturales s'appliquent sur cette propriété, notamment un classement en espace boisé classé, ce qui complexifie les travaux à réaliser. Le projet prévoit une végétalisation des différents espaces, en respectant la topographie, la mémoire et l'histoire de cet espace emblématique. Un cheminement entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, du mobilier extérieur et un parcours artistique permettront aux visiteurs de profiter pleinement de ce jardin situé en plein cœur de bourg.

L'objectif est d'ouvrir, au moins en partie, le parc au public à l'été 2025, puis de réhabiliter progressivement les différents éléments de bâti.

### Lancement du programme de renaturation des espaces publics ② ③

La commune s'est engagée, avec le concours du Conseil des Sages, dans un programme pluriannuel de renaturation des espaces publics. Deux secteurs ont été identifiés : la Grande Rue et les places des Grandes Salorges et de la Cathédrale. L'objectif est de désartificialiser ce qui peut l'être et d'apporter de la végétation haute et basse, en tenant compte des nombreux réseaux enterrés et en maintenant la capacité de stationnement.

Ces travaux devraient se dérouler dans le courant de l'année 2025 et seront en partie réalisés par les services municipaux.



## LES INFOS EN +

- Au regard des nombreuses protections patrimoniales, architecturales et environnementales en vigueur à Batz-sur-Mer, ces projets nécessitent plusieurs autorisations, notamment auprès de l'Architecte des Bâtiments de France, ce qui allonge les délais de mise en œuvre.

- Plusieurs subventions ont été sollicitées pour ces trois projets, notamment auprès de l'État, la région Pays de la Loire et le département de Loire-Atlantique pour un montant total espéré de 790 000 €.



Enfouissement Roffiat

1



Enfouissement Trégaté

2



Grand Chemin

3

## VOIRIE

En matière de voirie, la municipalité a souhaité consacrer sur ce mandat une enveloppe budgétaire de plus d'un million d'euros pour entreprendre des travaux d'envergure dans les villages paludiers, délaissés depuis des dizaines d'années. Au cours de plusieurs échanges, les habitants des villages de Trégaté et de Roffiat ont exprimé le souhait que des travaux d'enfouissement des réseaux aériens soient prioritaires. Concernant le centre-bourg, c'est la rue du Grand Chemin qui va être reprise en 2025.

### Lancement de deux chantiers d'enfouissement des réseaux ① ②

À Roffiat, l'état des réseaux d'eaux ne nécessitant pas d'intervention, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens ont débuté en septembre et s'étaleront sur plusieurs mois.

À Trégaté, il était nécessaire de reprendre certaines portions des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales, avant de pouvoir enfouir les réseaux aériens. Ces travaux ont démarré en septembre et dureront jusqu'en février. Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens débuteront à suivre, selon un planning qui reste à définir.

Pour les deux villages, cette première phase de travaux permettra d'enfouir partiellement les réseaux aériens dans les secteurs qui ont été prioritaires. L'enfouissement total des réseaux aériens s'étalera sur plusieurs années, au-delà de 2026.

### Rénovation de la voirie de la rue du Grand Chemin ③

Après l'achèvement total des travaux conduits par Habitat 44 pour construire les logements sociaux des résidences des Gabariers et des Muletiers, la commune va rénover dans le courant de l'année 2025 la voirie de la rue du Grand Chemin. La chaussée sera reprise, ainsi que les espaces plantés et les marquages au sol.

Le coût global estimé de ce chantier s'élève à un peu moins de 100 000 €.



### LES INFOS EN +

- Le coût prévisionnel global des travaux d'enfouissement des réseaux aériens dans les deux villages s'élève à 737 700 € dont 560 700 € à charge de la commune.

- Le coût de la rénovation des réseaux d'eaux à Trégaté pour CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo s'élève à 230 000 €.

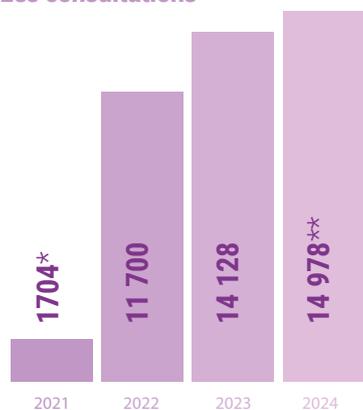


## LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ FÊTE SES TROIS ANS

Ouvert au public depuis le 27 septembre 2021, le Centre Municipal de Santé a fêté ses trois ans. Dans un contexte de désertification médicale qui touche de nombreux territoires, dont notre presqu'île, les Batziennes et les Batziens bénéficient aujourd'hui d'un très bon accès à la médecine générale, mais aussi à certaines spécialités. À noter, grâce aux recettes liées aux consultations médicales et aux différents subventionnements, le centre s'autofinance depuis cette année.



### Les consultations

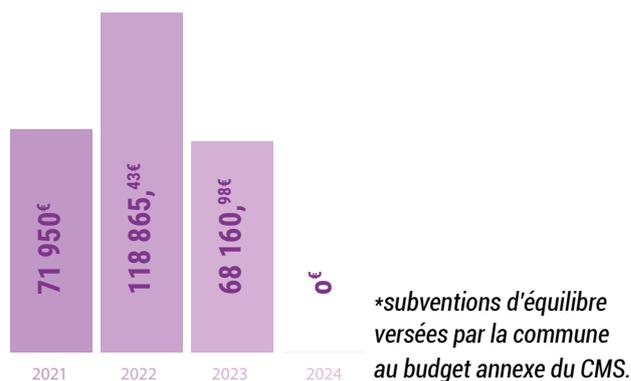


\*ouverture le 27 septembre 2021

\*\*à la date du 2 novembre 2024

» Nombre de déclarations de médecin traitant au 2 novembre 2024 : 3 198.

### La participation communale au budget annexe du CMS au fil des années\*



### L'équipe

- Marie-Catherine LEHUÉDÉ, directrice du CMS
  - Anne LE BOURG, adjointe en charge de la santé
  - Lucie FERRARI, médecin généraliste, médecin coordinateur
  - Aurélie MOUTOU, pédiatre
  - Julie CHANG, médecin généraliste
  - Cécilia YEBGA-ODINET, médecin généraliste
  - Deux secrétaires médicales à temps plein
  - Une assistante médicale à temps plein
  - Une infirmière Asalée
- » D'autres médecins généralistes remplacent les médecins en poste durant leurs congés.
- » Des consultations et vacations de spécialistes (dont rhumatologue et médecin généraliste avec des compétences en dermatologie).
- » La supervision administrative et budgétaire est assurée par les services administratifs de la mairie.

## DÉMARRAGE DES TRAVAUX POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX DE POULAN



Comme prévu, Silène a démarré les travaux de rénovation énergétique des 70 logements sociaux du quartier de Poulan. Sous réserve des aléas de chantier, ceux-ci devraient durer neuf mois, et s'achever à l'été 2025. La municipalité a suivi ce dossier de près et s'est engagée à rénover les espaces publics, voiries et espaces verts à la fin de ces travaux sur le bâti.

Le coût de ces travaux, entièrement à la charge de Silène, est évalué à 5,2 millions d'euros TTC.



## VOUS SOUHAITEZ RÉALISER VOICI CE QUE VOUS

Construction nouvelle, rénovation ou extension d'une maison, réalisation d'un abri de jardin ou d'une clôture, création ou transformation d'une ouverture, pose d'une fenêtre de toit, coupe ou abattage d'arbre, pose de panneaux photovoltaïques, réalisation d'une piscine... ces quelques exemples de travaux appellent différents types d'autorisation d'urbanisme et donc différentes procédures à respecter.

### Les étapes de mon projet

#### 1 // Je me renseigne sur les règles applicables

- Sur [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr) (rubrique urbanisme)
- Directement auprès du service Urbanisme de la mairie
- Sur le site internet Géoportail de l'urbanisme : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

#### 2 // Je constitue mon dossier

- Après l'avoir retiré au service Urbanisme ou téléchargé sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Je le dépose ou l'envoie par courrier postal en mairie ou en version dématérialisée sur le site internet : <https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique>

» Pour être instruit, mon dossier doit être complet et comporter toutes les pièces requises

#### 3 // Les services instruisent ma demande, avec les délais\* suivants :

» Les demandes sont instruites par le service instructeur de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo sur la base des règles d'urbanisme applicables : le PLU et, suivant les secteurs, l'AVAP/SPR, le PPRL et le Site Classé des Marais Salants.

- Permis de construire :
  - > pour une maison individuelle = 2 mois
  - > pour un autre projet = 3 mois
- Déclaration préalable = 1 mois
- Permis d'aménager = 3 mois
- Permis de démolir = 2 mois

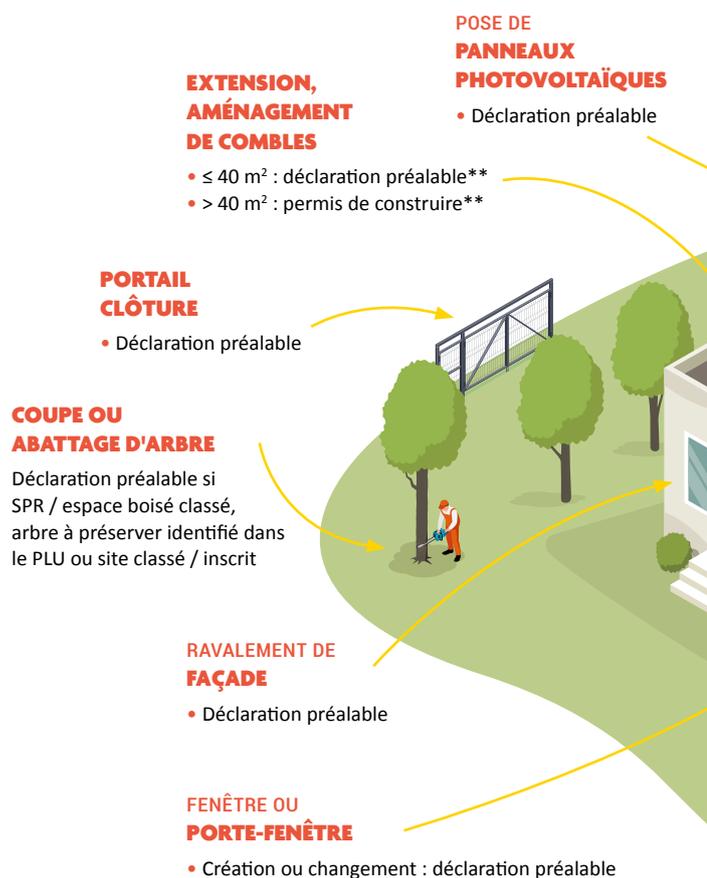
\*Si mon bien est situé dans le périmètre SPR/AVAP, la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France entraîne une majoration d'1 mois. Le délai d'instruction sera également majoré si votre bien est situé en site classé

4 // Si la décision est favorable, je dois afficher un panneau réglementaire sur mon terrain, visible de la voie publique, pendant une période continue de deux mois au minimum, et durant toute la durée du chantier.

» Une autorisation n'est définitive qu'après la purge des délais de retrait et recours :

- 2 mois de délai de recours des tiers à compter de l'affichage régulier sur mon terrain
- 3 mois de délai de retrait administratif

5 // Au démarrage de mon chantier, je dépose en mairie la déclaration d'ouverture du chantier. À la fin de mon chantier, je dépose la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.



# DES TRAVAUX CHEZ VOUS ? QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

## Les différents types de travaux à déclarer

- Toute construction nouvelle ou extension d'une construction existante  
Constructions accolées, construction non contiguë supérieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>, édification d'une clôture, construction d'une piscine, d'un abri de jardin, d'un carport...
- Travaux sur existant  
Aménagement d'un garage, de combles, modification de l'aspect extérieur (annexes, maisons, clôtures, etc...), changement de destination d'un bâtiment...
- Division parcellaire
- Démolition
- Coupe, élagage et abattage d'arbre(s) en AVAP / SPR / Site classé / Espace boisé classé ou arbre(s) remarquable(s) au PLU
- Pose d'enseignes



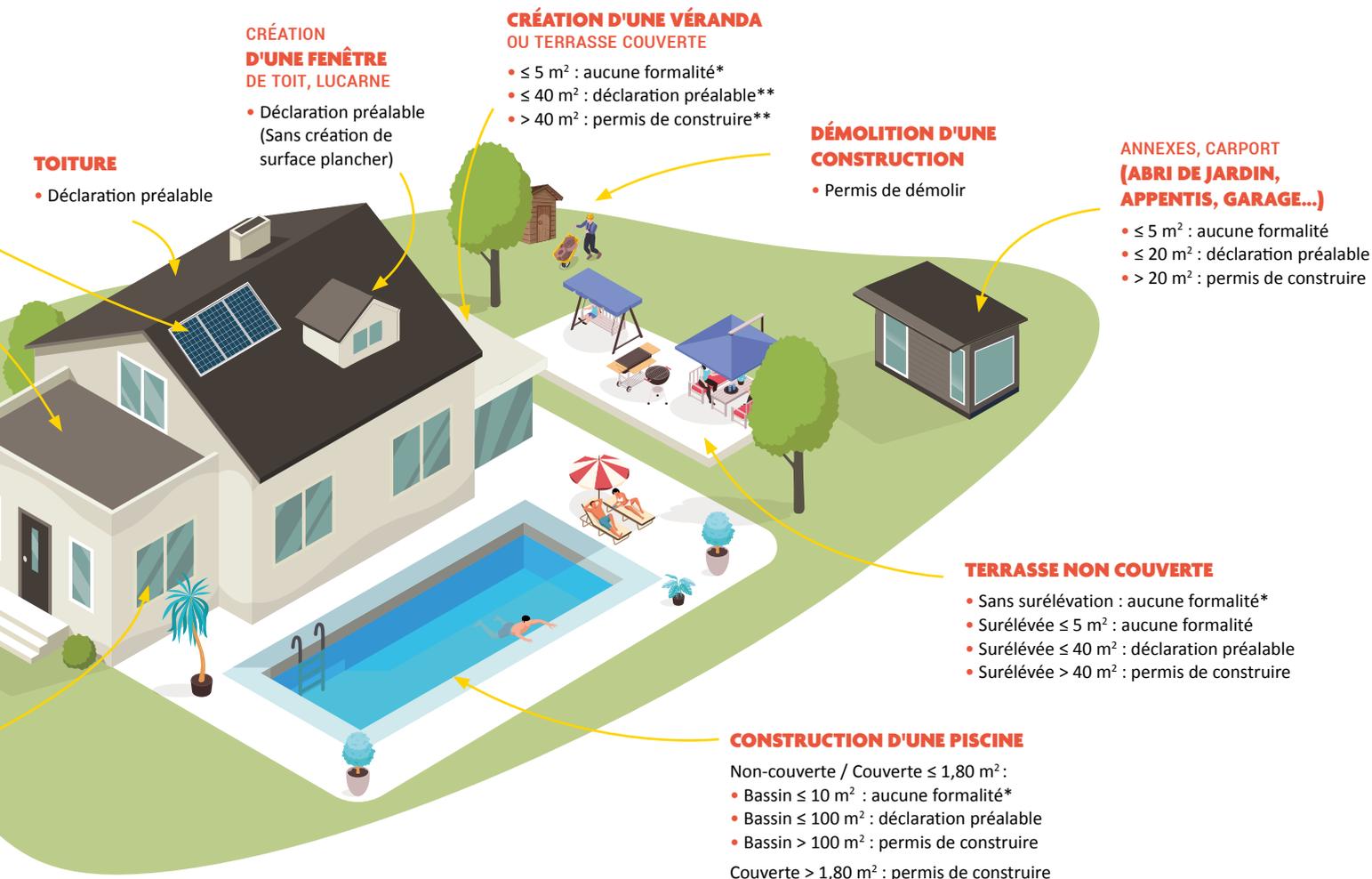
©Axel Coquemont www.monsieurcoq.com

### CONTACT

Service Urbanisme,  
28, rue Vaucourt Singer

Tél. : 02.40.23.56.00.

secretariatsturba@mairie-batzsurmer.fr



\* Sauf AVAP/SPR \*\* Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

## LA COMMUNE S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ARBRE



La commune vient d'éditer une charte de l'arbre. Cette charte se veut pratique : elle donne des informations sur l'arbre et son importance capitale au regard des enjeux environnementaux actuels qui nous concernent tous. Elle rappelle éga-

lement les différentes réglementations en matière d'élagage et d'abattage des arbres à Batz-sur-Mer et comporte un certain nombre d'engagements pris par la commune pour favoriser une politique de l'arbre en ville. Élaborée avec le concours de l'association Decos et des services municipaux, la charte de l'arbre est disponible à l'accueil de la mairie ■

## QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE 2024



Comme en 2023, l'Agence Régionale de Santé a classé pour 2024 en « Excellent » les trois sites de baignade batziens, La Gouvelle, Saint-Michel et Valentin. Ces résultats

doivent encore être approuvés par l'autorité environnementale européenne au cours du printemps 2025 ■

Plus d'infos sur : [www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/](http://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/) consulter-la-qualite-des-eaux



Informations auprès de la mairie

## LANCEMENT DE LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU PASSEPORT DU CIVISME



Tous les ans, la commune organise différentes actions de sensibilisation à destination des enfants, et concernant la vie citoyenne, le civisme et la

sécurité. Ainsi, le Passeport du Civisme permet aux enfants de s'investir, de manière ludique et pédagogique, dans la vie de la cité, au service des autres, de les sensibiliser au civisme et aux valeurs importantes que sont la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement, et de favoriser le lien intergénérationnel.

Cette année, 51 élèves du CE2 au CM2 des deux écoles sont concernés et devront réaliser différentes actions individuelles et collectives en lien avec le civisme, avec l'aide des équipes enseignantes, des élus et des ambassadeurs ■

## UNE NOUVELLE OPÉRATION D'ARRACHAGE DU BACCHARIS



En collaboration avec l'association DECOS et CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, la commune a organisé une nouvelle opération d'arrachage du baccharis le 28 novembre dernier, à proximité du rond-point de

la Pigeonnière. Plusieurs citoyens batziens s'y sont volontairement associés ■

Depuis 2018, le caractère invasif de cette espèce et les nuisances qu'elle provoque sont reconnues par la loi, qui prévoit l'interdiction de détention de spécimens, mais également leur introduction dans le milieu naturel. Les propriétaires de parcelles colonisées par le baccharis sont obligés de prendre des mesures afin d'empêcher leur fructification, voire les éradiquer.



## La boulangerie MAISON TAUGOURDEAU

Bienvenue à Inès Taugourdeau, qui a repris au début du mois d'octobre la boulangerie Manceau, renommée « Maison Taugourdeau ». L'intégralité de la gamme, des matières premières et des process de fabrication a été revue pour proposer différents types de pains, de viennoiseries, de pâtisseries, de chocolaterie, de snacking, ainsi que de la petite confiserie et des glaces en période estivale. Le local rue Jean XXIII reste dédié à la fabrication ■

**MAISON TAUGOURDEAU, place du Garnal / Ouvert tous les jours de 7h à 14h et de 15h30 à 19h30 (7h à 20h sans interruption en saison) / Instagram : maison\_taugourdeau / Facebook : Maison Taugourdeau / maisontaugourdeau@gmail.com / 02.40.23.75.10.**



## Nadège SALAÜN, praticienne en kinésiologie

Nadège Salaün vous propose un accompagnement en kinésiologie. Il s'agit d'une technique éducative efficace de gestion du stress et de développement personnel qui s'adresse à tous et à tout âge (y compris les bébés). Elle trouve son origine dans la chiropraxie et les principes de la médecine traditionnelle chinoise. Elle se différencie par un outil de travail bien spécifique : le test musculaire (légère pression sur un muscle). À l'aide de celui-ci, le corps nous indique ses déséquilibres et l'origine de son stress, son histoire. C'est aussi par ce biais que le corps nous apportera la correction dont il a besoin ■

**Nadège SALAÜN, 44, rue du Four / 06.83.46.85.00. / Facebook : Nadège Salaün / Instagram : nadegesalaun**



## Valérie AUDREN, psychanalyste et thérapeute de couple

Valérie vient principalement à votre domicile, mais peut également vous recevoir chez elle. Elle vous apporte son écoute bienveillante et ses compétences de quatorze années en psychologie, au service de votre mieux être. Elle s'occupe des plus petits comme des plus grands (enfants, ados, adultes et couple). Elle sera bientôt certifiée « méthode Imago ». La relation est le cœur de son métier : « nous avons été blessés dans le lien et c'est dans le lien que nous guérissons ». Valérie se déplace sur toute la presqu'île et jusqu'à Saint-Nazaire ■

**Valérie AUDREN : 4, rue des Prêtres / www.facebook.com/valerieaudrenpsychanalyste / 07.77.69.71.94. / valerieaudren@gmail.com / valerieaudren.fr**



## ARTI-CRÉATEURS, Boutique artisanale et salon de thé

Arti-Créateurs est une association créée dans l'optique de promouvoir l'artisanat français via plusieurs boutiques. Une boutique a ouvert fin mars 2024 à Piriac-sur-Mer, une seconde a ouvert à Batz-

sur-Mer le 13 juillet 2024. Celle-ci propose des créations artisanales variées : cuir, bois, verre, céramique, raku, textiles, carterie, magnet, fleurs séchées, savons, bougies ; ainsi que des produits artisanaux alimentaires : sel, compotes, miel, conserveries, tisanes, gâteaux, chocolats, boissons... Le salon de thé avec terrasse propose quant à lui des boissons chaudes et froides ainsi que des petites pâtisseries... Des ateliers autour de la création sont proposés depuis octobre les week-ends ■

**ARTI-CRÉATEURS, Boutique artisanale et salon de thé, 1, place du Garnal / 07.49.18.14.97. / articreateurs@gmail.com / www.facebook.com/ArtiCreateurs.BoutiquePiriac / www.instagram.com/arti\_createurs\_piriacsurmer / Horaires d'ouverture : en saison, tous les jours de 10h à 19h. Hors-saison, 10h-19h du vendredi au dimanche et les vacances scolaires.**



## COCO ONGLES ET CILS

Corinne est heureuse de vous accueillir pour la beauté de vos mains (vernis BIO, vernis classique, vernis semi-permanent, gels, rallongements, capsules américaines), de vos pieds et de vos cils (rehaussement et teinture) dans son salon chaleureux, ouvert depuis mars 2024. CB acceptée ■

*Coco*  
ONGLES & CILS

**COCO ONGLES ET CILS, 1, rue des Églantiers / 06.85.50.72.14. / cocoonglesetcils@gmail.com / Facebook : Coco Ongles et Cils / Instagram : coco\_ongles\_et\_cils**



## KAFEMO, artisan torréfacteur

Présent sur les marchés nocturnes et hebdomadaires estivaux 2024 dans son coffee truck, KAFEMO a installé son unité de torréfaction à Batz-sur-Mer. Après une formation de « torréfacteur-Barista » à la caféothèque

de Paris, KAFEMO propose à la vente en ligne des cafés qualitatifs, qui respectent les humains, la nature et les process ancestraux ■

**KAFEMO, kafemo.fr / 06.78.83.08.83. / kafemo@outlook.fr / Facebook : kafemo / Instagram : kafemo\_artisan\_torrefacteur**



## VIVONS BATZ DEMAIN // LISTE MAJORITAIRE

*Des investissements ambitieux avec un budget maîtrisé*

Au cours de ces quatre années de mandat, notre liste s'est employée à mettre en œuvre notre programme de campagne. De nombreux engagements ont été réalisés et, en premier lieu, la création du Centre Municipal de Santé, doté aujourd'hui de quatre médecins. Pour favoriser la santé de nos concitoyens, nous avons également modernisé le stade municipal et réhabilité la salle de sports (2 millions d'euros). Réouverture au printemps 2025... À vos baskets !

Pour nos enfants, nous avons entrepris la rénovation énergétique du groupe scolaire (1,4 million d'euros), mis en place la tarification sociale des services enfance et la « cantine à 1 € ». Dans notre volonté de mutualiser les services avec les communes voisines, pour plus d'efficacité, nous avons créé une entente avec le restaurant scolaire du Pouliguen, qui livre depuis la rentrée les déjeuners à nos écoliers, avec plus de produits frais et plus de BIO. Une nouvelle action de prévention de la santé réussie !

Nous avons également contribué au renforcement des services municipaux : l'ouverture des nouveaux locaux du service Urbanisme et de la Police municipale en cœur de bourg complètera les offres de services en mairie : accompagnement aux démarches administratives et à la recherche d'emploi, création d'une mutuelle solidaire, multiplication des actions à destination de nos aînés.

Et n'oublions pas notre programme « un million d'euro pour les villages », dont les travaux d'enfouissement de réseaux et d'aménagement sont en cours à Roffiat et Trégaté.

Toutes ces actions ont été menées sans alourdir la pression fiscale, ni sur les Batziens, ni sur les résidents secondaires, marquant ainsi notre volonté de concorder entre tous ceux qui contribuent à la diversité de notre territoire. Les retombées des campagnes de promotion de notre territoire et la qualité des animations proposées par l'Office de tourisme sont positives pour nos recettes issues du tourisme : + 43 % sur les deux dernières années. Il faut également souligner que la réalisation de tous nos projets, qui sont pourtant ambitieux, n'aura aucun impact sur notre endettement, qui sera aussi faible à la fin du mandat qu'à notre arrivée au Conseil municipal.

Cette bonne santé financière nous permet d'envisager d'accomplir l'un de nos engagements de campagne, qui était de protéger la qualité du cadre de vie en aménageant des « îlots de fraîcheur », lieux de rencontre, squares, places... L'emblématique propriété Fréour constitue un enjeu majeur car elle est située

dans le prolongement des parcs du Petit Bois et de Ker d'Abas, entre le bourg historique, très minéral, et le littoral.

Or, la commune est confrontée à une forte pression immobilière, induite par le développement exponentiel des résidences touristiques. À la suite du décès de l'artiste et de son épouse, le risque était de voir partir cette propriété en « AirBNB » et que ce lieu d'art et de nature, auquel les Batziens sont très attachés, disparaisse à tout jamais.

La préservation du patrimoine batzien, marqué par l'empreinte de l'artiste mondialement reconnu, est au cœur de cette opération. Et, après de longues négociations avec les héritiers de Jean et Soizik Fréour, la vente s'est conclue en novembre 2021 au prix de 246 095,30 €, frais d'actes inclus, un prix très inférieur au marché de l'immobilier.

La volonté de l'ouvrir au public, de le rendre accessible et de préserver sa vocation artistique nous a inspiré dans les choix d'aménagements. L'objectif est d'offrir un nouvel équipement culturel attractif et un espace vert qualitatif en cœur de bourg, en favorisant l'accessibilité de tous et en s'inscrivant dans la continuité des ambiances souhaitées par Jean et Soizik Fréour.

Le projet d'aménagement est complexe et comporte trois phases.

La phase 1 (800 000 €) est l'ouverture du jardin à tous. La mise en accessibilité complète du site alourdit la facture, mais il est hors de question qu'une partie de la population ne puisse pas en bénéficier. De plus, les choix d'aménagement du jardin ont été pensés afin de ne pas gêner la réhabilitation future des bâtiments qui s'étalera sur plusieurs années. Les travaux de terrassement anticipent dès à présent la réhabilitation des réseaux et représentent 85 % du montant des travaux.

La phase 2 concerne la dépollution du site (amiante) et la réhabilitation des galeries qui s'inscrivent dans le parcours du jardin. Elle permettra la mise en place d'une scénographie en extérieur, des expositions pour nos associations en intérieur et des animations culturelles en plein air.

La phase 3, qui concernera les trois autres bâtiments (la villa, la maison et l'atelier) sera programmée ultérieurement.

Le jardin ouvrira ses portes à l'été prochain : une pause nature et contemplative à découvrir en 2025...

## RÉUSSIR BATZ-SUR-MER ET SES VILLAGES

// LISTE MINORITAIRE

La minorité du Conseil Municipal, observe avec objectivité et critique si besoin, l'équilibre de la gestion locale.

Cette recherche d'équilibre mélange les priorités urgentes ou simplement évidentes, s'inscrivant dans une vision d'investissement où le long terme doit dépasser les visions court-termistes réductrices.

Au social est ainsi additionné l'accompagnement de tous, à la santé sa proximité, à la sécurité son immédiateté, à l'économie ses bénéfices, l'éducation son impérativité, l'urbanisme sa nécessité, à la culture sa diversité intégrant la protection de notre patrimoine.

Cette prévoyance se traduit dans le budget communal et doit révéler une stratégie au service de tous.

Face aux exigences financières et aux équilibres nécessaires, la minorité fidèle à ses principes originaux, conserve ainsi son rôle d'acteur exigeant, objectif, pour une démarche d'avenir constructive.

## CATHERINE SORIA

// ADJOINTE AU MAIRE SANS DÉLÉGATION  
CONSEILLÈRE MINORITAIRE

Des projets d'investissement dont les montants explosent (Fréour : 242K€ l'achat, 800K€ le jardin, 350K€ la galerie et les deux maisons restent encore à chiffrer...).

Pas de prise en compte des baisses de subventions.

Pas de maîtrise budgétaire ni de gestion des priorités.

L'argent public n'est pas magique !

## MARIE-NOËLLE VALLAUD

// CONSEILLÈRE MINORITAIRE

Peu de tri sélectif dans les manifestations alors que CapA propose des kits, trottoirs rebitués à l'identique, lutte contre les espèces invasives quasi inexistante.

Un passage à l'éclairage public LED très lent et pas de détecteurs de mouvement pour la sécurité.

Peu de mesures éco-responsables !



# » MAIRIE & ÉTAT CIVIL

## VOS ÉLUS

Prise de RDV au 02.40.23.92.25 / Rendez-vous à l'Hôtel de ville : 34, rue Jean XXIII.

### » Marie-Catherine LEHUÉDÉ // MAIRE

>> reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville

### » Bruno SCHMIT // PREMIER ADJOINT (urbanisme, cadre de vie et environnement),

>> reçoit sans rendez-vous tous les mardis de 14h à 17h à l'Hôtel de ville et reçoit en tant qu'adjoint à l'urbanisme uniquement sur rendez-vous (02.40.23.56.01), les jeudis de 9h à 12h.

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr](mailto:bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Françoise COQUARD // ADJOINTE (affaires sociales et enfance-jeunesse),

>> reçoit sans rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [francoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr](mailto:francoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Jean-Luc MOREAU // ADJOINT (finances, travaux, voirie et économie locale),

>> reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 10h à 12h

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [jean-luc.moreau@mairie-batzsurmer.fr](mailto:jean-luc.moreau@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Anne LE BOURG // ADJOINTE (santé),

>> reçoit sur rendez-vous

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [anne.lebourg@mairie-batzsurmer.fr](mailto:anne.lebourg@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Éric MOULIÉ // ADJOINT (sécurité, sport et vie associative),

>> reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [eric.moulie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:eric.moulie@mairie-batzsurmer.fr)*



## » Décès

- Brigitte CLAVIER, épouse MAINDRON / le 25 mai 2024 (72 ans)
- Marie INIESTA, veuve RIPOLL / le 04 juin 2024 (90 ans)
- Pierre ISIDOR / le 07 juin 2024 (87 ans)
- Josette PECH, divorcée ROSSETTI / le 20 juin 2024 (90 ans)
- Liliane HAREL, veuve FOURNIER / le 21 juin 2024 (96 ans)
- Nicolas BALBI / le 22 juin 2024 (34 ans)
- André CARTON / le 26 juin 2024 (71 ans)
- Marie LEPAGE, veuve LEHUÉDÉ / le 03 juillet 2024 (92 ans)
- Pascal LOUCHER / le 12 juillet 2024 (58 ans)
- Jocelyne LE DROGO, divorcée BACONNAIS / le 18 juillet 2024 (84 ans)
- Olivier RICHOMME / le 19 juillet 2024 (67 ans)
- Yves MONDRAIN / le 23 juillet 2024 (92 ans)
- Jacqueline FOUQUE, veuve RAFÉ / le 27 juillet 2024 (91 ans)
- François HALLIER / le 07 août 2024 (88 ans)
- Eliane CAVALIN, veuve LEHUÉDÉ / le 25 août 2024 (90 ans)
- Gérald CASSINI / le 29 août 2024 (71 ans)
- Yannick POTIRON / le 13 septembre 2024 (77 ans)
- Raoul LASBLEIZ / le 26 septembre 2024 (96 ans)
- Jean-Louis POLLITZER / le 12 octobre 2024 (75 ans)
- Jean GARAUD / le 16 octobre 2024 (81 ans)
- Roger TREUSSARD / le 18 octobre 2024 (89 ans)
- Gilbert HAGUÉ / le 18 octobre 2024 (89 ans)
- Raymonde PEREIRA D'ALMEIDA, veuve BOISEAU / le 23 octobre 2024 (91 ans)
- René NADEAU / le 29 octobre 2024 (88 ans)
- Dominique PERROT, épouse PERRAUD / le 02 novembre 2024 (90 ans)
- Jeannine GUILLAUMAIN, veuve BARRAUD / le 10 novembre 2024 (90 ans)
- Patrick QUEVASTRE / le 13 novembre 2024 (71 ans)
- Jeannine MÉNARD, veuve RICHARD / le 26 novembre 2024 (93 ans)

## ÉTAT CIVIL

### » Naissances

- Liam MERIOT  
le 27 mai 2024
- Céleste ORAIN  
le 06 juillet 2024
- Heidi BRAIRE  
le 08 août 2024
- Agathe CAÏRIC  
le 04 octobre 2024

### » Mariages

- Mathilde BUREAU et Marc-Henri LOLIERO  
le 22 juin 2024
- Sabrina MARTIN et Arthur CHASTEL  
le 29 juin 2024
- Carole MOUILLERON et Mickaël FERRÉ  
le 07 septembre 2024
- Aurélie PAIN et Harold-Jacques SORIA  
le 11 septembre 2024

 **Recensement**  
de la population **2025**

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement aura lieu  
du 16 janvier au 15 février 2025 à Batz-sur-Mer.  
Toute la commune est concernée**